

COVID—19

PORT DU MASQUE

Destinées aux usagers

Merci de respecter les consignes suivantes :

- Obligation de Porter un couvre-visage pour tout usager de 12 et plus n'ayant pas de restrictions médicales et étant capable de mettre lui-même son masque ;
- Garder ses distances, lorsque possible ;
- Couvrir la bouche et le nez avec le coude lorsqu'on éternue et se laver les mains régulièrement ;
- Éviter le transport collectif en cas de symptômes associés à la COVID-19.
- Donner le montant exact au chauffeur pour éviter toute manipulation avec de l'argent

• D'autres mesures pourraient être mises en place selon les recommandations de la santé publique

